



Les espaces verts de votre entreprise

La gestion des espaces verts des entreprises, a un réel impact pour la faune, la flore et les paysages.



LPO Loire-Atlantique
Coordination : Anthony Boureau





La gestion écologique des espaces verts professionnels est une aide précieuse au maintien de la biodiversité et des paysages. En effet, la faune et la flore recherchent aujourd'hui le moindre refuge et les espaces verts des lieux professionnels représentent des milliers

d'hectares répartis partout en France : leur gestion écologique est une réelle action pour le maintien des paysages du quotidien et de la biodiversité aujourd'hui si menacée, et cela sans aucun surcoût pour l'entreprise.



La tonte du gazon coûte cher et empêche l'implantation d'autres végétaux et de la faune. Tondre à plus de 8 cm améliore déjà la biodiversité. Mais si une seule fauche est pratiquée en septembre, ce sont des milliers d'invertébrés qui vont pouvoir s'installer (papillons, abeilles, ...) au milieu de nombreuses espèces de fleurs. Ces

animaux vont aussi servir de nourriture aux oiseaux, chauve-souris, amphibiens, etc. Avec ce geste simple et économique, c'est tout un écosystème qui se remet en fonction.

Inutile de semer, les graines sont dans le sol : laissez faire, vous verrez !



Arbres et arbustes vont très largement améliorer votre cadre de travail et vont dissimuler nombre de matériel professionnel, disgracieux pour vous-mêmes, pour vos clients et pour les passants. Ils abriteront eux aussi nombre d'invertébrés et serviront de support pour la reproduction des oiseaux, des mammifères, voire des reptiles, etc.

Les baies nourriront les oiseaux et égayeront votre paysage.

Attention : privilégier les essences locales qui sont les seules utiles à la faune (cormier, néflier, fusain, sureau, noisetier, charme, merisier, alisier, ...) et bannir les essences exogènes surtout si elles sont reconnues envahissantes (ailante, acacia, ...).



Les mares sont des éléments écologiques d'une très haute richesse. Outre le fait qu'elles sont très agréables et apaisantes, elles accueillent de très nombreux invertébrés, et sont indispensables à bon nombre d'animaux comme les amphibiens, libellules, reptiles (couleuvre à collier ou couleuvre vipérine, ...).

Les milliers d'insectes qui vont en sortir vont permettre à des dizaines d'oiseaux, de chauve-souris, d'amphibiens de se nourrir et de se maintenir dans une zone artisanale devenue accueillante pour la faune.

Une très petite surface suffit : un point d'eau d'1m x 2m seulement sera déjà une mare utile écologiquement : pensez-y !



On dit qu'il faut supprimer les ronciers car ils donneraient l'impression que l'espace n'est pas entretenu. Pourtant, ils accueillent bon nombre d'espèces qui ne peuvent se passer d'eux : fauvettes, hypolais, la rare et splendide Pie-grièche, insectes divers, etc. et, ils sont également très efficaces pour dissimuler

par exemple un bâtiment disgracieux ou du matériel professionnel.

Un tas de bois issu des tailles sera également un refuge pour nombre d'insectes et plusieurs espèces de mammifères. N'hésitez pas à laisser le bois se dégrader.



Les espèces cavernicoles ont, aujourd'hui, de réelles difficultés à trouver les cavités nécessaires pour se reproduire. Les Hirondelles, et les chauve-souris peuvent également être aidées par la pose de

« nichoirs » qui leur serviront d'abri. Selon vos souhaits et la configuration de vos bâtiments, de nombreux nichoirs différents peuvent être installés pour aider cette faune fragilisée.



Vous souhaitez agir et désirez un conseil technique adapté à votre cas précis ? Les associations naturalistes peuvent vous venir en aide.

La LPO a créé un label « refuge LPO » que vous pouvez mettre en place sur votre site.

Si vous désirez approfondir votre démarche, une expertise et un suivi professionnels de la LPO peuvent être envisagés. Au-delà, un suivi sur 5 ans est également possible, qui vous permettra de mesurer l'impact de votre gestion écologique sur la faune et la flore sauvages.

Coordonnées de l'association locale :

Illustrations : Cyrille Bertin
www.cyrillebertin.com

Achévé d'imprimer en mai 2009
sur les presses de l'imprimerie La Contemporaine
44985 Sainte-Luce-sur-Loire Cedex - Tél. 02 51 13 50 50.